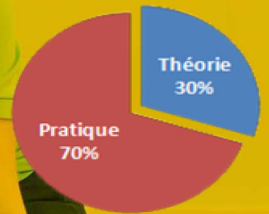




Formation initiale sauveteurs secouristes du travail (SST)



Objectif professionnel : DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- ▶ Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- ▶ Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- ▶ Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels

ORGANISATION

Références réglementaires	*Articles R4141-3-1 et 4224-15 du code du Travail *Documents de référence INRS V8.01/2021
Prérequis	Aucun prérequis
Public	Tout salarié d'une entreprise Elle s'adresse également aux personnes se destinant à devenir formateur SST
Date(s) et Lieu(x)	Nous consulter
Durée	14h sur 2 journées consécutives
Horaires	de 9h à 12h et de 13h à 17h (adaptable)
Effectif	4 apprenants mini 10 apprenants maxi
Validité du certificat	24 mois
Validation finale	Certificat Sauveteur Secouriste du Travail et Certificat de réalisation
Organisme de délivrance	INRS / CFPI
Habilitation	INRS: SST 995999/2016/SST-01/O/05 Datadok

METHODE PEDAGOGIQUE

- ▶ Méthode démonstrative et interrogative
- ▶ Accueil des stagiaires en salle
- ▶ Exposés interactifs
- ▶ Démonstrations en temps réels
- ▶ Démonstrations justifiées
- ▶ Mises en situations d'accident du travail simulé

MODALITE D'EVALUATION

- ▶ Evaluation théorique et pratique selon la grille de certification INRS
- ▶ QCM
- ▶ Evaluation diagnostique
- ▶ Evaluation à froid avec un délai de 3 mois

MATERIEL UTILISE

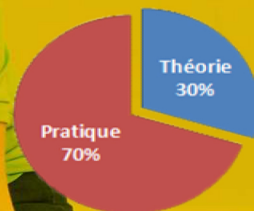
- ▶ Vidéo projecteur
- ▶ Mannequins Adulte/Enfant/Nourrisson
- ▶ Mallette Prothèses et maquillage
- ▶ Défibrillateur Pédagogique
- ▶ Veste d'entraînement à la méthode d'heimelich
- ▶ Plan d'intervention et d'action de prévention
- ▶ Aide mémoire SST ED 4085

INTERVENANT(S)

- ▶ Sapeur Pompier / Formateur certifié INRS à jour de sa formation continue
- ▶ Votre contact : Adnen ABDELHEDI 0610437665
Mail : adnen.abdelhedi@cfpi-formation.fr



Formation initiale sauveteurs secouristes du travail (SST)



Objectif professionnel : DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) (suite)

PROGRAMME

Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés. Face au risque de transmission du COVID-19, le respect de la distanciation et des mesures barrières reste la règle. Certains gestes ne seront pas pratiqués par les stagiaires. Source : recommandations techniques pour le SST durant la pandémie COVID-19 - INRS/SST - 26-06-2020.

Théorie 30%

► Cadre juridique

► Protéger

Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

► Examiner

Rechercher les signes de détresse chez la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

► Alerter ou Faire alerter

Prévenir les secours adaptés, en fonction de l'organisation des secours de l'établissement. Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable

Pratique 70%

► Secourir

*La victime saigne abondamment

*La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.

*La victime s'étouffe

*La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

*La victime se plaint d'un malaise

*La victime ne répond pas mais elle respire

*La victime se plaint de brûlures

*La victime ne répond pas et ne respire pas

► Application des compétences du SST au service de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Organisation de la prévention de l'entreprise

Mise en œuvre des actions de prévention

Informar les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

► Les risques spécifiques de l'entreprise (à la demande du médecin du travail)

Conduite à tenir complémentaire (à la demande du médecin du travail)

Risques spécifiques propre à l'entreprise

► Evaluation

Epreuve certificative N°1 : Mise en situation d'accident du travail simulée

Epreuve certificative N°2 : Entretien oral

► Mesures Covid 19

Les mesures barrières et de distanciation physique seront rappelées à chaque ouverture de stage et le formateur veillera à leur application tout au long de la formation.

Source : recommandations d'organisation des formations - INRS/SST - 25/02/2021.